AME-6008 : Gestion environnementale en milieu rural

NRC 84934

Automne 2015

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6

Crédit(s) : 3

Ce cours fournit les connaissances nécessaires en matière d'environnement s'appliquant aux processus d'aménagement du territoire en milieu rural. Utilisation du sol en milieu rural et qualité de l'environnement. Impacts de l'activité agricole sur l'environnement. Utilisation des sources d'eau souterraine et contraintes vis-à-vis l'approvisionnement en eau potable. Principes et problématiques de l'assainissement individuel. Élaboration des démarches d'intervention. Aspects réglementaires et rôle des différents paliers administratifs dans les processus de gestion. Nouvelles approches d'intervention au Québec. Études de cas et visite de terrain.

Ce cours est réservé en priorité aux étudiants de la maîtrise en aménagement du territoire et développement régional. Les étudiants provenant de tout autre programme seront en liste d'attente et pourront s'inscrire sur approbation de la direction de l'ESAD seulement.

Plage horaire :

Plan de cours non officiel
25 août 2015 (12:06)

Cours en classe
mardi 15h30 à 18h20 FAS-082 Du 31 août 2015 au 11 déc. 2015

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. Vérifier l'horaire dans Capsule

Site de cours :
https://www.portaildescours.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=63563

Coordonnées et disponibilités

Roxane Lavoie
Professeure adjointe

FAS-1638

https://www.esad.ulaval.ca/personnel/professeurs/roxane-lavoie.html

roxane.lavoie@esad.ulaval.ca

☎ 656-2131 poste 5899

Disponibilités :

Communiquez avec moi par courriel pour une rencontre ou pour des questions (je consulte mes courriels en général chaque jour du lundi au vendredi). Vous pouvez aussi poser vos questions sur le forum.

Soutien technique :

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

http://www.ena.ulaval.ca/aide.html
418-656-2131 poste 14331
Sans frais: 1-877 7ULAVAL, poste 14331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Samedi	9 h à 12 h
Dimanche	12 h à 15 h
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 16 h 30
Vendredi	8 h à 16 h

Plan de cours non officiel

25 août 2015 (12:06)

Sommaire

Description du cours **4**
Introduction 4
But 4
Objectifs généraux 4
Approche pédagogique 4
Modalités d'encadrement 5

Contenu et activités **5**

Évaluations et résultats **5**
Liste des évaluations 5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives 6
Perimètres de protection autour de puits 6
Gestion régionale de la qualité des eaux 6
Test de lecture 1 6
Test de lecture 2 6
Présentation orale 7
Examen final 7
Barème de conversion 7
Politique de plagiat 7
Gestion des délais 8
Qualité du français 8
Évaluation de l'enseignement 8
Particularités du programme de maîtrise en ATDR 8

Matériel didactique **8**
Matériel obligatoire 8
Spécifications technologiques 8
Site web de cours 9
Portail thématique de la Bibliothèque 9

Bibliographie **9**
Bibliographie 10

Plan de cours non officiel
25 août 2015 (12:06)

Description du cours

Introduction

Ce cours fournit les connaissances nécessaires en matière d'environnement s'appliquant aux processus d'aménagement du territoire en milieu rural. Utilisation du sol en milieu rural et qualité de l'environnement. Impacts de l'activité agricole sur l'environnement. Utilisation des sources d'eau souterraine et contraintes vis-à-vis l'approvisionnement en eau potable. Principes et problématiques de l'assainissement individuel. Élaboration des démarches d'intervention. Aspects réglementaires et rôle des différents paliers administratifs dans les processus de gestion. Nouvelles approches d'intervention au Québec. Études de cas et visite de terrain.

Ce cours est réservé en priorité aux étudiants de la maîtrise en aménagement du territoire et développement régional. Les étudiants provenant de tout autre programme seront en liste d'attente et pourront s'inscrire sur approbation de la direction de l'ESAD seulement.

Bonne lecture et bon cours!

But

La protection de l'environnement en milieu rural constitue un aspect primordial du processus d'aménagement du territoire. Les futurs aménagistes doivent posséder les connaissances et les outils leur permettant de prendre des décisions qui mènent à une gestion appropriée de l'environnement en milieu rural. *Gestion environnementale en milieu rural* est un cours qui s'inscrit dans la concentration en environnement du programme ATDR. Ce cours offre aux participants les éléments nécessaires pour comprendre les problématiques associées à la protection de l'environnement en milieu rural, pour réaliser des analyses et effectuer des diagnostics dans un contexte d'aménagement intégré du territoire.

Plan de cours non officiel

Objectifs généraux

25 août 2015 (12:06)

Ce cours permettra aux étudiant(e)s de:

· connaître les impacts des activités humaines sur la qualité de l'environnement rural;

· comprendre les effets des pratiques agricoles sur l'environnement;

· connaître les différentes problématiques de dégradation de l'environnement en milieu agricole, en particulier, et rural, en général;

· saisir les principes de la gestion durable de l'environnement en milieu rural dans une perspective d'aménagement du territoire;

· saisir les nouvelles approches, les nouveaux outils de gestion ainsi que le cadre réglementaire;

· acquérir une connaissance suffisante des dossiers d'actualité en gestion de la pollution en milieu rural au Québec et ailleurs.

Approche pédagogique

Le cours sera donné en partie de façon magistrale. En plus des exposés réalisés par le Chargé de cours, un conférencier sera invité pour présenter des dossiers d'actualité en gestion environnementale au Québec. Des vidéos seront disponibles pour illustrer la matière abordée en classe. Un recueil de textes comprenant des exercices pratiques complétera les exposés, la conférence et les vidéos. L'étudiant(e) devra préparer le contenu des séances de cours par le biais des textes du recueil. Finalement, une visite de terrain permettra d'apprécier des stratégies d'intervention environnementale en milieu agricole.

Modalités d'encadrement

La rétroaction fournie par l'enseignant peut emprunter différentes voies. Ce cours met l'accent sur plusieurs moyens d'encadrement : correspondance écrite, courrier électronique, forum de discussion.

Il est important d'être conscient que la réponse aux questions posées par *courrier électronique* ne sera pas instantanée. L'enseignant vous répondra en général dans les deux jours ouvrables. Afin d'éviter des délais supplémentaires, il est recommandé d'être explicite dans vos questions et commentaires (ex. : spécifiez les noms des documents et les pages référées).

Par ailleurs, vous pouvez également utiliser le *forum de discussion*. Un forum de discussion vous permet de poser vos questions à l'enseignant afin que les reponses soient profitables à l'ensemble de la classe.

Des rencontres privées seront prévues sur rendez-vous afin de specifier les thematiques et articles choisis par les étudiants pour les exposés oraux.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Plan de cours	1 sept. 2015
Cours 1 : Introduction à la gestion environnementale en milieu rural	8 sept. 2015
Cours 2 : L'eau en milieu rural	15 sept. 2015
Cours 3 : L'eau en milieu rural (2)	22 sept. 2015
Cours 4 : L'eau en milieu rural (3)	29 sept. 2015
Cours 5 : L'agriculture	6 oct. 2015
Cours 6 : L'agriculture (2) / Test de lecture 1	13 oct. 2015
Cours 7 : L'agriculture (3)	20 oct. 2015
Semaine de lecture	27 oct. 2015
Cours 8 : La villégiature et les résidences isolées	3 nov. 2015
Cours 9 : La production d'énergie / Test de lecture 2	10 nov. 2015
Cours 11 : Autres activités	17 nov. 2015
Cours 12 : Conférencier	24 nov. 2015
Cours 13 : Bilan et exercices	1 déc. 2015
Cours 14 : Examen final	15 déc. 2015

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives

Titre	Date	Mode de travail	Pondération

Perimètres de protection autour de puits	Dû le 20 oct. 2015 à 23h59	En équipe	20 %
Gestion régionale de la qualité des eaux	Dû le 17 nov. 2015 à 23h59	En équipe	20 %
Test de lecture 1	Le 13 oct. 2015 de 15h30 à 16h00	Individuel	10 %
Test de lecture 2	Le 10 nov. 2015 de 15h30 à 16h00	Individuel	10 %
Présentation orale	À déterminer	En équipe	15 %
Examen final	Le 15 déc. 2015 de 15h30 à 18h30	Individuel	25 %

Ces évaluations sont obligatoires. Les présentations orales seront reparties sur les différentes séances du cours entre le Lundi 21 octobre et le Lundi 2 décembre 2013.

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Perimètres de protection autour de puits

Date de remise : 20 oct. 2015 à 23h59
Mode de travail : En équipe
Pondération : 20 %
Remise de l'évaluation :
- Boîte de dépot

Directives de l'évaluation :

Vous devez utiliser au maximum deux pages (plus une carte, si nécessaire) pour répondre à ces questions *(caractère 12 pts times, simple interligne).*

Gestion régionale de la qualité des eaux

Date de remise : 17 nov. 2015 à 23h59
Mode de travail : En équipe
Pondération : 20 %
Remise de l'évaluation :
- Boîte de dépot

Directives de l'évaluation :

Notez bien: Vous devez justifier vos réponses. La présentation de ce TP ne devra pas dépasser en tout 3 pages (tout inclus). Il est donc fortement suggéré d'utiliser des tableaux pour synthétiser les comparaisons.

Plan de cours non officiel
25 août 2015 (12:06)

Test de lecture 1

Date : Le 13 oct. 2015 de 15h30 à 16h00
Mode de travail : Individuel
Pondération : 10 %
Remise de l'évaluation :
- Remise papier à la fin de l'examen

Directives de l'évaluation :

Les notes de cours ne sont pas acceptées durant la période d'examen

Matériel autorisé : Aucun

Test de lecture 2

Date : Le 10 nov. 2015 de 15h30 à 16h00
Mode de travail : Individuel
Pondération : 10 %
Remise de l'évaluation :
- Remise papier à la fin de l'examen

Directives de l'évaluation :

Les notes de cours ne sont pas autorisées durant l'examen

Matériel autorisé : Aucun

Présentation orale

Date de remise : À déterminer
Mode de travail : En équipe
Pondération : 15 %
Remise de l'évaluation :
- Présentation orale
- Forum

Directives de l'évaluation :

Voir les fichiers ci-dessous concernant les directives pour les présentations orales et la liste des équipes

Examen final

Date : Le 15 déc. 2015 de 15h30 à 18h30
Mode de travail : Individuel
Pondération : 25 %
Remise de l'évaluation :
- Remise papier à la fin de l'examen

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	84,5	89,49
A-	79,5	84,49
B+	74,5	79,49
B	69,5	74,49
B-	64,5	69,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	60,5	64,49
C	60	60,49
E	0	59,99

Plan de cours non officiel
25 août 2015 (12:06)

Aux deuxième et troisième cycles, la notation du succès s'exprime au moyen de 8 échelons s'arrêtant à C. La notation de l'échec s'exprime par la lettre E et la lettre X exprime l'abandon sans échec.

La moyenne cumulative requise pour la poursuite des études et l'obtention d'un diplôme de deuxième cycle est de 2,67 sur 4,33.

L'étudiant de deuxième ou de troisième cycle dont le cheminement académique comporte des cours de premier cycle doit, pour ces cours, se conformer à l'article 241 du Règlement des études (http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_des_etudes.pdf) qui stipule que :

« L'attribution des notes C-, D+ et D s'applique uniquement aux activités de formation créditées de premier cycle. Elles ne peuvent être attribuées, lors de l'évaluation des apprentissages, à une activité de formation de deuxième ou de troisième cycle. Dans ces cycles, la note de passage est C. Cette dernière règle s'applique également à une activité de premier cycle lorsqu'elle est suivie dans le cadre d'un programme de deuxième ou de troisième cycle. »

Politique de plagiat

Le Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval encadre les activités sanctionnées sur le plan du plagiat, de la tricherie et de la fraude académique. Tout étudiant qui commet une infraction à ce règlement dans le cadre du présent cours est passible de sanctions. Ces mesures ont été mises en place afin de protéger l'intégrité académique au sein de l'institution «dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants».

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives au respect du droit d'auteur. Parmi les infractions académiques, l'article 28 répertorie différentes infractions reliées au plagiat:

- copier un document;

- utiliser l'œuvre d'autrui, en tout ou en partie, sans en mentionner la source;
- soumettre le même travail dans deux cours différents à l'insu des enseignants;
- etc.

Ce règlement s'applique à toutes les activités exigées de l'étudiant dans le cadre de son cours et de son programme d'études. Les conséquences peuvent mener à une réprimande, une mise en probation, une suspension d'inscription à l'Université, le congédiement, une expulsion ou au rappel du diplôme de l'individu.

Gestion des délais

Tout travail remis en retard sera verra attribuer une pénalité de points par jour de retard. Si la remise est trop tardive, le travail sera refusé et la note 0 sera accordée à cette évaluation.

Cependant, il est entendu que certaines circonstances exceptionnelles peuvent empêcher l'étudiant de remettre une évaluation dans les délais prescrits. Dans ce cas, il est de la responsabilité de l'étudiant d'en avertir l'enseignant le plus tôt possible afin d'arriver à une entente pour une extension ou d'envisager des alternatives.

Si la demande est acceptée, l'étudiant ou l'étudiante ne se verra accorder aucune note jusqu'à l'expiration du délai prescrit.

Qualité du français

En conformité avec la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval, des Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval, le français utilisé dans vos travaux doit être impeccable. Ainsi, la qualité du français sera évaluée à hauteur de 10 % dans tout travail ou examen. Un membre du personnel enseignant peut refuser de corriger un travail montrant une très mauvaise qualité du français et le retourner à l'étudiant pour qu'il le recommence. Le cas échéant, les pénalités associées au retard de la remise du travail seront assumées par l'étudiante ou l'étudiant selon les critères présentés dans le plan de cours.

Évaluation de l'enseignement

Plan de cours non officiel

En conformité avec la *Politique de valorisation de l'enseignement et Dispositions relatives à l'évaluation de l'enseignement à l'Université Laval*, il est possible que le cours que vous suivez soit évalué. Si tel est le cas, vous recevrez une invitation à remplir un questionnaire d'appréciation en ligne ou transmis par la poste selon le cas. Votre opinion est très importante, car elle permettra d'améliorer la qualité de ce cours. Nous comptons donc grandement sur votre collaboration.

Particularités du programme de maîtrise en ATDR

La réussite des cours de la scolarité préparatoire, avec une moyenne de cheminement égale ou supérieure à 3 sur 4,33, est une condition à la poursuite des études.

L'inscription à temps complet est exigée aux sessions d'automne et d'hiver.

Prière de consulter la description officielle du programme sur Alérion.

Matériel didactique

Matériel obligatoire

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.

Spécifications technologiques

Pour pouvoir suivre ce cours, vous devrez disposer du matériel et des logiciels suivants :

Logiciels		Adresse web	Prix
Lecteur PDF	Acrobat Reader version 9.0 ou +	www.adobe.com	Gratuit

Site web de cours

À partir de la page d'accueil du site web de cours, voici les sections auxquelles vous aurez accès

Plan de cours

Informations générales

- Présentation des informations officielles du cours
- Coordonnées et disponibilités du personnel enseignant et du personnel pour l'encadrement
- Dates importantes

Description de cours

- Présentation du cours, de son but et de ses objectifs généraux
- Description de l'approche pédagogique prévue dans le cours
- Description des modalités de l'encadrement qui est fourni à l'étudiant à distance

Évaluations et résultats

- Présentation des modalités d'évaluation sommative (travaux et examens) prévues dans le cadre du cours
- Présentation des informations relatives aux barèmes d'évaluation, à la gestion des délais, à la politique de plagiat et à l'évaluation du français.

Matériel didactique

- Liste du matériel obligatoire pour le cours
- Liste du matériel complémentaire pour le cours

Bibliographie

Plan de cours non officiel

- Liste de références utilisées pour le cours et utiles pour des informations complémentaires

25 août 2015 (12:06)

Outils

Forum

- Permet aux étudiants de poser et de répondre aux questions relatives au cours
- Permet aux étudiants de déposer le resumé et le support de leur présentation orale

Calendrier

- Permet de voir les évènements importants prévus dans le cours

Portail thématique de la Bibliothèque

La Bibliothèque de l'Université Laval offre à ses usagers l'accès à des informations et des outils en recherche documentaire regroupés par discipline :

- Livres, articles, documents multimédias, etc.
- Bases de données de la discipline
- Nouveautés
- Suggestions de votre conseiller à la documentation
- Etc.

Pour explorer les ressources de votre discipline, cliquez sur le lien suivant :

http://www.bibl.ulaval.ca/

Bibliographie

Bibliographie

1. *Agriculture et agroalimentaire Canada, 2000*. La santé de l'eau : vers une agriculture durable au Canada. Travaux publics et services gouvernementaux Canada, 185 p.

2. *Aguesse, P., 1971.* Clefs pour l'écologie. Éditions Seghers, 226 p.

3. *Angelier, E., 2002.* Introduction à l'écologie – Des écosystèmes naturels à l'écosystème humain. Éditions Tec et Doc, 232 p.

4. *Association des biologistes du Québec, 1988*. Vers une gestion harmonieuse de notre environnement agricole, 101 p.

5. *Atteia, O., 2005.* Chimie et pollution des eaux souterraines. Lavoisier,400 p.

6. *Burt, T.P., Heathwaite, A.L., Trudgill, S.T. (eds), 1993*. Nitrates: processes, patterns and management, Wiley, 444 p.

7. *Chevalier, P., 1993*. Gestion des ressources renouvelables, Télé-Université, 558 p.

8. *Chevalier, P. et al., 1996*. Technologie d'assainissement et prévention de la pollution, Télé-Université, 439 p.

9. *Conseil de la conservation de l'environnement, 1990*. Les éléments d'une stratégie Québécoise de conservation en vue du développement durable: avis sur l'Agriculture, Gouvernement du Québec, 70 p.

10. *CRAAQ, 2010*. Guide de référence en fertilisation. CRAAQ, 474 p.

11. *Demolon, A., 1956*. Croissance des végétaux cultivés. Dunod, 578 p.

12. *De Rosnay, J., 1975*. Le macroscope – vers une vision globale. Éditions du seuil, 298 p.

13. *Doré, C., 1996*. Pour une eau de qualité en milieu rural, MRNF, 35 p.

14. *Gouvernement du Québec*, 2002. Politique nationale de l'eau. Bibliothèque nationale du Québec, 94 p.

15. *Gouvernement du Québec*, 2004. Étude sur la qualité de l'eau potable dans sept bassins versants en surplus de fumier et impacts potentiels sur la santé. Bibliothèque nationale du Québec.

16. *Hansen, P.E., Jorgensen, S.E., 1991*. Introduction to environmental management, Elsevier, 403 p.

17. *Landry, B., 1997*. Génie et environnement, Le Griffon d'Argile, 540 p.

18. *Landry, R., Levallois, P., 2000*. Agriculture intensive et écosystèmes régionaux : du diagnostic aux interventions. Les presses de l'université Laval.

19. *Lowe, P., Marsden, T., Whatmore, S. (eds), 1995*. Technological change and the rural environment, Wiley, 202 p.

20. *Marsh, W.M., 1991*. Landscape planning. Environmental applications, Wiley, 335 p.

21. *MDDEP, 2003*. Synthèses des informations environnementales disponibles en matière agricole au Québec. Direction des politiques du secteur agricole, 143 p.

22. *MDDEP, 2007*. Guide technique - captage d'eau souterraine pour des résidences isolées. MDDEP, 67 p.

23. *National research council, 1993*. Soils and water quality: An agenda for agriculture. National academy press, Washington DC, 542 p.

24. *OCDE, 2001*. Indicateurs environnementaux pour l'agriculture. Organisation de coopération et de développement économiques, 440 p.

25. *Olivier, M.J., 1997*. Chimie de l'environnement, Productions jacques Bernier, 325 p.

26. *O'Riardan, T., 1994*. Environmental science for environmental management. Longman scientific and technical, 369 p.

27. *Park, C., 1997*. The environment – principles and applications. Routledge, 602 p.

28. *Ramade, F., 2005.* Éléments d'écologie – Écologie appliquée. Dunod, 864 p.

Plan de cours non officiel
25 août 2015 (12:06)

29. *Saint-Yves, A., 1983*. Les études d'impacts et le milieu agricole. Ministère de l'environnement et de la faune du Québec, 35 p.

30. *Switzer-Howse, K.D., Coote, D.R., 1984*. Agriculture et conservation de l'environnement, Agriculture canada, 30 p.

31. Tremblay et coll., 2000. Le parlementarisme Canadien. Les presses de l'université Laval, 462 p.

MDDEFP

URL :http://www.mddefp.gouv.qc.ca

Site consulté par l'enseignant le 5 septembre 2013

MAPAQ

URL :http://www.mapaq.gouv.qc.ca

Site consulté par l'enseignant le 5 septembre 2013

MAMROT

URL :http://www.mamrot.gouv.qc.ca

Site consulté par l'enseignant le 5 septembre 2013

Environnement Canada

URL :http://www.ec.gc.ca

Site consulté par l'enseignant le 5 septembre 2013

Agriculture Canada

URL :http://www.agr.gc.ca

Site consulté par l'enseignant le 5 septembre 2013

US EPA

URL :http://www.epa.gov

Site consulté par l'enseignant le 5 septembre 2013

MDDEFP-Agriculture

URL :http://www.mddefp.gouv.qc.ca/eau/slv2000/index.htm#agri

Site consulté par l'enseignant le 5 septembre 2013

Bibliothèque de l'université Laval

URL :http://www.bibl.ulaval.ca/

Site consulté par l'enseignant le 5 septembre 2013

Science direct

URL :http://www.sciencedirect.com/

Site consulté par l'enseignant le 5 septembre 2013

IRDA

URL :http://www.irda.qc.ca/fr/

Site consulté par l'enseignant le 5 septembre 2013

FAO

URL :http://www.fao.org/home/fr/

Site consulté par l'enseignant le 5 septembre 2013

BAPE

URL :http://www.bape.gouv.qc.ca/

Site consulté par l'enseignant le 5 septembre 2013

Plan de cours non officiel
25 août 2015 (12:06)